

Editorial

Nul ne peut être parent tout seul !

C'est l'une des affirmations qu'exprime PARENTEL depuis sa création ; c'est l'un des fondements de cette création. Le nouveau projet de l'association affirme encore plus clairement cette conviction.

Si être parent c'est satisfaire des désirs personnels, c'est aussi enrichir une communauté nationale. De ce fait, la responsabilité de l'éducation du nouvel enfant, du futur citoyen, ne peut être qu'une responsabilité partagée par les divers acteurs de l'éducation, de la construction sociale, de la solidarité nationale. La solidarité se décline en moyens qui soudent les membres d'une communauté, d'une nation afin qu'elle trouve et conserve un équilibre qui permette à l'enfant de grandir dans un contexte où les fonctions de parentalité – familiales et institutionnelles – peuvent s'exercer dans un climat de confiance mutuelle entre les éducateurs – au sens large du terme – et ceux qui ont la charge de fournir les moyens matériels, légaux financiers dans un projet politique clairement exprimé, dans une durée qui permette son application de manière sereine. Cette confiance exige une conscience que chacun, dans ce réseau, a besoin du soutien des autres, du respect de la tâche qu'il a à accomplir.

Le citoyen en croissance a besoin, pour son devenir, de pouvoir croire à la possibilité d'une dynamique concertée qui lui apprenne la responsabilisation, qui valorise chacun de ceux de qui dépend sa vie actuelle et future. C'est donc une action non dévalorisante de l'un ou l'autre des acteurs éducatifs et sociaux qui doit être engagée, une action qui veille à ce que les conditions de vie laissent à chacun la dignité indispensable à l'exercice des responsabilités que lui confère sa situation familiale ou sociale.

Le respect des situations particulières, la non dépersonnalisation, la non stigmatisation sont les conditions incontournables d'une action sociale positive. Il ne peut y avoir de politique familiale de valeur sans la mise en application de ces principes. On ne peut en voir la traduction dans les sanctions financières – suspensions des prestations – qui sont plus faciles à appliquer que la mise en œuvre de moyens humains de soutien aux familles en difficultés qui peuvent de moins en moins trouver à qui parler – faute d'interlocuteurs – pour ne pas rester dans un marasme qui interdirait tout projet de vie.

François VILLARD
Président

Vendredi 19 mars à BREST

Journée d'étude avec Serge TISSERON, psychanalyste

- En journée : « *Nos secrets de famille en pratique professionnelle* ». Salle Tessier, sur inscription préalable.
- En soirée : « *Les enfants et les adolescents face à la violence des images* ». Fac de médecine. Entrée libre.

Vie de l'Association

La journée du 23 septembre

Constat de participation réduite, notamment des adhérents, pour l'AG. Le nouveau projet d'association y a été présenté. Il n'y a pas eu de réactions particulières de la part des adhérents qui l'avaient reçu auparavant. L'intervention de Didier Tronche a été très appréciée.

Constitution du nouveau Conseil d'Administration

Les fonctions antérieures sont reconduites. François Villard envisage de quitter la présidence fin 2006. Démission de M. Picart/ Mmes Boursier, Grall, et Lebras (sans responsabilité particulière) entrent au C.A. Mme Boursier accepte de participer aux tâches de secrétariat en cas d'absence de Mme Queouron.

Réunion avec les partenaires de la Charte le 19 septembre 2005

Examen de notre demande de budget pour son adaptation au coût réel du Service d'Ecoute et d'Entretien et pour une extension du temps de permanence et d'entretiens avec les parents. Tous les partenaires indiquent leur volonté de renouvellement de la Charte jusqu'en 2008.

Le texte du nouveau projet de l'association est adopté

Il sera publié dans les meilleurs délais sous la forme d'une plaquette dont la forme reste à étudier.

Présentation de Parentel à Morlaix le 12 octobre 2005

Rencontre positive. La question de la pérennisation de l'implantation dans ce secteur géographique reste une préoccupation. Prévision d'un autre lieu d'accueil pour les parents.

Rencontre avec Mme Adam

Accord de principe exprimé à propos de nos demandes d'adaptation et d'extension. Parentel rentre dans les priorités du Conseil Général concernant le travail de prévention dans le domaine de l'enfance et de la famille.

Projets

Lieu d'accueil, d'Ecoute et d'Entretien avec les adolescents et leurs parents

Le Conseil d'Administration donne son accord pour que Daniel Coum fasse une proposition de service sur un tel type de projet. Le document a été adressé au Conseil Général, à la DRASS et à la Ville de Brest.

L'association a participé à une réunion sur ce type de structure dans le cadre du service Santé de la Ville de Brest, qui exprime ses attentes en ce domaine de la part de Parentel. N'étant pas en mesure, actuellement, de répondre à une telle demande – confirmée par les sollicitations de parents – il faudrait créer un service nouveau et trouver son financement.

Le CA poursuit sa réflexion sur la possibilité pour Parentel de proposer ce type de prestations sur un plan départemental.

Activités des services

Le Service Finistérien d'Accueil, d'Ecoute et d'Entretiens pour les parents

Parentel-Morlaix

L'activité a démarré, assurée par Marie Le Poupon et Gaëlle Cornec, psychologues cliniciennes à raison de 3 heures d'entretiens avec les parents par semaine.

Une permanence d'accueil des parents en deuil a lieu le deuxième samedi matin de chaque mois.

Parentel-Morlaix est situé 15 rue de Kerfraval (près du Centre Social « le Carré d'As ») à Morlaix.

Permanence téléphonique

L'augmentation des subventions concédée par les collectivités (Conseil Général, CAF et Ville de Brest) permettent dès février d'ouvrir 2 plages d'écoute supplémentaires en matinée.

Vaincre la mucoviscidose

La délégation 22-29 de cette association a demandé à Parentel de mettre en place des réunions de discussion avec les parents confrontés à cette maladie. Les rencontres ont lieu à Brest, Morlaix et Quimper une fois par mois.

L'Unité de Recherche et de Formation sur la parentalité

Les Carnets de Parentel

Le N° 23 est paru en novembre 2005. Coordonné par Elisabeth Castel, il a pour titre : « *Le lien fraternel à l'épreuve* ». Le n° 24, à paraître en mars 2006 sous l'intitulé : « *Les mères, ici et ailleurs* »

La famille change-t-elle ?

Les actes du Congrès, édités par Erès, paraîtront en avril et seront disponibles au siège de Parentel et dans les librairies.

Accompagnement des REAAP

La compétence de Parentel a été sollicitée par la CAF de Gironde dans le cadre d'une formation des acteurs locaux pour l'accompagnement du développement du REAAP Girondin. 18 journées d'intervention sont prévues en 2006.

Congrès 2006

Les préparatifs vont bon train. Parmi des intervenants sollicités, viendront au Congrès : Marie-Rose Moro, pédopsychiatre ; J.-C. Quentel, psychologue ; Laurence Gavarini, sociologue ; P.-Y. Tavoillot, philosophe ; etc. Des contacts sont en cours avec I. Théry et C. Eliacheff.

6^e Congrès de Brest sur la Parentalité

Le 6^e Congrès de Brest sur la Parentalité, organisé par l'association PARENTEL, aura lieu les

22 et 23 juin 2006

Titre : « **Du désir d'enfant à la responsabilité parentale, que veut dire être parent aujourd'hui** »

- prochaine réunion du Comité d'Organisation : vendredi 17 février à 15 h à Brest.
- inscription des adhérents à tarif (très) réduit possible au secrétariat

Conseil d'Administration

François VILLARD, Président Christiane LEBRETON, Trésorière Danièle QUEOURON, Secrétaire
Messieurs JOSSELIN et NOEL ; Mesdames GRALL et BOURSIER

Direction : Daniel COUM

Association PARENTEL 4 rue Colonel Fonferrier 29200 BREST - Tél. 02 98 43 62 51 - Fax 02 98 43 63 12

E-mail : parentel@wanadoo.fr